

2003-2005 : BATAILLE ENTRE IMPÉRIALISMES AUTOUR DU TRAITÉ CONSTITUTIONNEL.

C'est à la suite du traité de Nice (décembre 2000), ce traité étant jugé non satisfaisant par la plupart des autres pays, qu'a été décidée, lors du sommet de Laeken en décembre 2001, la mise en place d'une « convention ». La présidence de cette instance qui n'a de convention que le nom est confiée à Valéry Giscard d'Estaing. Ses travaux vont durer dix huit-mois (février 2002-juin 2003).

Lorsqu'en juin 2003, Valéry Giscard d'Estaing présente le projet de traité constitutionnel au sommet européen de Salonique, ce projet final est déjà très édulcoré, en particulier par rapport aux propositions allemandes. L'Angleterre a veillé à ce qu'il ne soit pas question de politique étrangère commune ou de défense. Ceci n'a pas empêché qu'une violente campagne de presse soit

engagée en Grande Bretagne dès le mois de mai 2003 : le Sun dénonçait « *la plus grande trahison de notre histoire* » et le Daily Mail exigeait d'ores et déjà un référendum sur l'avenir de l'Union européenne. Mais en 2003, Tony Blair écarte cette demande de référendum alors même qu'il a prévu, par ailleurs, l'organisation d'un référendum sur la question de l'euro: « *le plan d'ensemble* » de ce traité « *très probablement sera loin d'égaliser, en terme d'importance, la fait de garder ou non notre monnaie* » déclare le chef de la diplomatie anglaise.

Adopté à l'unanimité lors du sommet de Thessalonique, le texte de la convention doit ensuite être discuté par les gouvernements pour arriver à un accord sur un texte définitif ; puis ce dernier doit être ratifié par chaque État.

PACTE DE STABILITÉ : LE COUP DE FORCE FRANCO-ALLEMAND (24 NOVEMBRE 2003)

Pendant que s'engagent les tractations sur ce projet de traité, les relations entre gouvernement deviennent difficiles sur la question du respect du pacte de stabilité. Alors que ce pacte a été conçu par l'Allemagne pour imposer sa propre discipline aux autres gouvernements, c'est désormais l'Allemagne elle-même qui est en difficulté pour respecter les critères imposés par le pacte.

Depuis dix-huit mois, le gouvernement de Berlin ainsi que celui de Paris ont imposé à la Commission de Bruxelles que les textes soient interprétés avec « souplesse », faisant valoir que le montant total de leur endettement reste dans les limites imposées, ce qui est très loin d'être le cas de l'Italie. Mais la souplesse a des limites : pour l'année 2003, les déficits budgétaires de la France et de l'Allemagne dépasseront 4,2%, loin de la barre des 3%. Quant au niveau total de la dette, plafonné à 60% du PIB, il est prévu qu'il atteigne 65% pour l'année 2004.

La commission européenne décide alors d'engager une procédure de mise en examen de ces deux pays débouchant sur le vote de « recommandations ». Ce n'est pas encore une sanction mais pour le gouvernement allemand, il y a là une question de principe : pas question d'accepter les exigences formulées par le Commissaire européen aux affaires économiques qui demande de nouvelles coupes dans les deux budgets.

Le 24 novembre, lors de la réunion du Conseil des ministres de l'économie et des finances, le ministre allemand Hans Eichel met les points sur les i : « *il y a des choses que nous ne pouvons pas accepter, cela doit être clair* ». Et il fait voter à ce conseil des ministres des pays membres de l'Eurogroupe, par huit voix contre quatre, la « suspension » des mesures décidées par la Commission européenne. Romano Prodi s'étrangle de colère, parle d'un « coup de force constitutionnel » et la Commission déclare que le conseil des douze ministres des finances n'est juridiquement pas autorisé à suspendre une action de la Commission. Un recours est annoncé.

Mais qu'elle le veuille ou non, la réalité des rapports de force s'impose à la Commission et l'emporte sur les considérations juridiques d'autant plus aisément que l'Union européenne n'est pas un État. La Commission n'a donc aucun moyen de coercition à l'égard d'États tels que la France et l'Allemagne : le pacte de stabilité a été fait pour les petits États et ceux que les dirigeants allemands qualifiaient avec mépris de pays du « club Med ». Il n'a jamais été fait pour l'Allemagne. C'est ce qu'explique froidement le représentant allemand.

Cette querelle intervient alors même que les discussions autour du projet de traité constitutionnel deviennent difficiles.

« NICE OU LA MORT ».

Bien qu'adopté d'abord de manière consensuelle, le projet issu de la convention présidée par Giscard d'Estaing provoque l'hostilité des gouvernements de pays qui se verraient moins représentés qu'ils ne le sont avec le traité de Nice. C'est le cas de la Pologne, de l'Espagne et de quelque petits pays qui reprennent à leur

compte le slogan utilisé en Pologne : « *Nice ou la mort* ».

La conférence inter-gouvernementale (CIG) ouverte début octobre, et qui doit adopter d'ici la fin de l'année le projet définitif agréé en juin à Thessalonique, piétine donc. Excédés, les membres fondateurs de l'Union

européenne, qui financent largement le budget communautaire, menacent de sortir l'artillerie lourde : bloquer le budget communautaire alors que les négociations vont s'engager sur le futur « paquet budgétaire » 2007-2013. L'Union, « *ce n'est pas un club de redistribution de fonds. C'est aussi un lieu où l'on partage des objectifs communs* », déclare la commissaire du budget, l'allemande Schreyer. Or le PIB des dix nouveaux pays intégrant l'Union européenne équivaut à peine à celui des seuls Pays-Bas et ces pays attendent de

l'Union européenne qu'elle leur verse, pour soutenir leur développement, plus de quatorze milliards d'euros pour les seules années 2004-2006.

L'Allemagne et ses alliés ont donc les moyens de faire comprendre aux « nouveaux » qu'ils ont à partager des « objectifs communs... ». Mais ces nouveaux membres ont quelque solides alliés, telle l'Espagne.

14 DÉCEMBRE 2003 : FIASCO POLITIQUE.

Le 14 décembre, c'est par un fiasco complet que s'achève la réunion du Conseil européen. Berlusconi, qui en assure la présidence, met fin aux travaux sur un constat de désaccord : le projet de traité constitutionnel ne sera pas adopté. Aucune échéance n'est plus envisagée pour reprendre les discussions. C'est donc le traité de Nice, adopté en 2002 qui sera en vigueur pour longtemps.

C'est ce que voulait l'Espagnol José Maria Aznar et le Polonais Leszek Miller, accrochés obstinément aux avantages acquis - en terme de représentativité – lors du traité de Nice, avantages obtenus grâce à Chirac et à Jospin qui voulaient contrebalancer le poids de

l'Allemagne. Avec le traité de Nice, l'Espagne et la Pologne ont en effet obtenu presque autant de voix que les quatre plus grands pays de l'Europe.

Mais derrière cet affrontement d'intérêts immédiats, il y a la conséquence de la bataille menée sur la question de la guerre en Irak entre le groupe pro-américain conduit par Aznar et le couple franco-allemand qui refusait de s'engager dans cette seconde guerre contre l'Irak. Et pour les États-Unis comme pour ses alliés, il s'agit d'entraver tout ce qui pourrait permettre à l'impérialisme allemand d'accroître son emprise sur l'Union européenne.

«LE DEGRE ZÉRO DE LA POLITIQUE»

Après cet échec, les critiques fusent au Parlement européen contre Berlusconi à qui est reproché son incapacité à dégager un compromis. Elles fusent également contre cinq pays – la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Pologne et l'Espagne - accusées par Watson (représentant des Libéraux, groupe bourgeois incluant l'UDF) d'avoir « *empêché un accord dont tout le monde avait besoin* » (Watson).

Fait remarquable : Francis Wurtz, président du groupe communiste, se porte aux côtés des défenseurs du projet

de traité en stigmatisant « *ce mot d'ordre stupide -Nice ou la mort-, degré zéro de la politique et de l'esprit de responsabilité* ». Ce digne représentant du PCF, aujourd'hui devenu le héraut du Non, semble avoir oublié cette fière déclaration ...

L'Allemagne ne renonce pas, et sait faire preuve de patience. Elle affirme, à ce moment là, que la solution d'un repli sur « un noyau dur » européen n'est pas la solution. Mais la pression s'accroît sur les récalcitrants.

REPRÉSAILLES.

Les pays les plus riches, regroupés derrière l'Allemagne, font connaître par lettre leur mécontentement dès le lendemain. Ils refusent que le budget de l'Union élargie à 25 soit augmenté. Il devra rester au niveau actuel, soit 1% du PIB de l'Union.

Or l'Espagne absorbe à elle seule 54% de l'ensemble des contributions nettes (les Etats les plus riches versent davantage qu'ils ne reçoivent. La différence, ou « contribution nette », permet aux Etats moins riches de recevoir ainsi - notamment pour les régions en retard - un excédent de contributions): près de 54 milliards

d'euro pour l'Espagne entre 2002 et 2006. Le choix est donc simple : ou bien les « nouveaux » n'auront rien, ou bien le gouvernement d'Aznar devra accepter de se sacrifier pour ses « amis » polonais. Un choix cornélien...

Cette lettre est signée par l'Allemagne, la France, la Suède, l'Autriche et les Pays-Bas. Tony Blair, toujours soucieux des deniers de son royaume, est également co-signataire de ce courrier pourtant bien déplaisant pour ses « amis » polonais et espagnols.

LES MASSES ESPAGNOLES CHASSENT AZNAR.

Le 14 mars 2004, deux ans après la puissante grève générale de juin 2002 et un an après les immenses manifestations contre la guerre en Irak et l'envoi de troupes espagnoles aux côtés de l'armée américaine, les travailleurs et la jeunesse d'Espagne expulsaient Aznar

du pouvoir. Le parti socialiste espagnol obtenait à lui seul 42,6% de suffrages. Zapatero constituait son gouvernement, mais un gouvernement respectueux de l'ordre bourgeois et de la monarchie espagnole.

La première décision de Zapatero est de rapatrier immédiatement le corps expéditionnaire espagnol. Ceci correspondait aux exigences profondes du prolétariat et de la jeunesse d'Espagne, exigence à laquelle le gouvernement Zapatero pouvait difficilement s'opposer. Mais ce choix correspondait également aux intérêts d'une fraction importante de la bourgeoisie espagnole ayant opté, depuis longtemps, pour l'intégration dans l'Union européenne aux conditions allemandes. C'est en

particulier le cas de la bourgeoisie de Catalogne. Quelles que soient les précautions oratoires prises par le gouvernement de Zapatero, la signification de ce retrait est claire : c'est une rupture de l'axe formé avec Bush, Blair, Berlusconi et la Pologne contre le pivot germano-français, et c'est la constitution d'un nouvel axe Berlin-Paris-Madrid. Aussitôt la situation se débloque sur la question du traité européen.

LE GOUVERNEMENT POLONAIS RECULE.

En quelques jours, les dirigeants polonais montrent qu'ils savent mesurer les rapports de force. Le Président polonais Kwasniewski commence par déclarer qu'en ce qui concerne la soi-disant présence d'armes destructives en Irak, il a été « *mené en bateau* » : le naufrage d'Aznar a brutalement réveillé sa lucidité. Certes, il affirme que le corps expéditionnaire polonais en Irak sera maintenu, mais au contraire de ce qu'avait demandé Bush, il explique que la Pologne n'est « *pas à même d'envoyer plus de troupes* ». Corrélativement, en ce qui concerne le traité constitutionnel, il annonce le 18 mars qu'au vu de la situation créée par les élections en Espagne, son pays

pouvait envisager un compromis sur le principe contesté de la double majorité nécessaire pour adopter un projet.

Le 23 mars, Miller, chef du gouvernement polonais, par ailleurs démissionnaire, indique à Schröder qu'un compromis était « *nécessaire et possible* ». Oublié, le fier slogan de « *Nice où la mort* »

Aussitôt le premier ministre Irlandais qui préside à ce moment là l'Union européenne reprend les consultations. Tout semble devoir aller très vite. Un accord est même envisagé pour le 18 juin. C'est à ce moment là que Tony Blair sort des coulisses.

TONY BLAIR POIGNARDE LE PROJET DE TRAITÉ CONSTITUTIONNEL.

Le 19 avril, sans aucune concertation avec ses partenaires, Tony Blair fait volte-face. Alors qu'il avait refusé que le projet de traité puisse être ratifié par référendum, il fait soudain savoir qu'un référendum sera organisé en Grande-Bretagne. Or, il est très vraisemblable qu'avec cette procédure, le « non » sera largement majoritaire, comme l'indiquent toutes les enquêtes d'opinion.

sont furieux. Elmar Brock, représentant de la Démocratie chrétienne au « Parlement » de Strasbourg s'indigne : « *Le Premier ministre Tony Blair n'a pas le courage de tenir ses engagements : la tradition dans ce pays est de ratifier par la voie parlementaire* ».

La presse anti-européenne exulte, celle possédée par l'australien Murdoch, en particulier, et le Guardian commente : « *Murdoch a remporté une immense victoire* ». Nombreux sont ceux qui voient dans ce retournement une manœuvre électorale à quelques semaines des élections européennes et un an avant les élections législatives. Les raisons sont plus profondes. Jusqu'à la chute d'Aznar, Blair avait laissé le soin au gouvernement espagnol et polonais de bloquer le projet de traité constitutionnel. Parfaitement hypocrite, il avait affirmé, au contraire, qu'il avait accepté sans réserve ce projet. Mais après la chute d'Aznar et le recul polonais, Tony Blair doit sortir de l'ombre. En décidant d'un référendum, il obtient d'abord un moyen pour édulcorer un peu plus le projet de traité : « *Il va se servir du référendum pour faire pression afin d'obtenir de nouvelles concessions sur la constitution européenne* » commente Lamassoure (UMP). Les dirigeants allemands

Aspect complémentaire de la manœuvre : Blair repousse à une date très éloignée ce référendum. La raison en est donnée par le Guardian : « *Permettre aux Irlandais, aux Danois, aux Polonais* » qui décideront eux-aussi par référendum « *et même aux Français de tuer la constitution les premiers* ».

Le 14 juillet, Chirac annonce que la France procédera par référendum.

Et, en attendant que cette « constitution » soit « tuée », les représentants anglais se chargent – lors de nouvelles et ultimes négociations – d'édulcorer un peu plus le texte qui est finalement adopté en juin. Giscard se félicitera que, « *sur les 14 000 mots* » du premier projet, « *680 mots, seulement, ont été modifiés* ». L'argument est lamentable : avec quelques mots, on inverse le sens de n'importe quel traité. Et, pour ce texte, les anglais n'ont guère eu à faire d'efforts. Il suffit de rappeler que le mot « fédéral » avait déjà été totalement éliminé du projet de juin 2003.

L'AVEU.

Les anglais et leurs alliés réussirent même à faire disparaître la citation de Thucydide qui figurait en tête du traité : « *notre constitution est dite démocratique parce que c'est la majorité qui décide* »... C'était reconnaître que ce traité n'est ni une constitution, ni un

texte « démocratique » selon les critères de la bourgeoisie.

Quant au fond, Giscard lui-même est obligé de constater, pour le regretter, que chaque pays conservera son commissaire, au moins jusqu'en 2014, ce qui à 25,

rendra la Commission ingérable. Et il doit reconnaître qu'il ne reste rien de la proposition française d'instituer un Président stable pour le Conseil des chefs de gouvernement, ni pour une durée de cinq ans, ni même pour deux années et demi comme dans le projet de 2003 : on conservera le principe d'une présidence « tournante » tous les six mois. Giscard essaye de se consoler avec l'institution d'un « ministre des affaires étrangères », mais en masquant que l'impuissance de ce « ministre » est garantie par le fait que, en matière de

politique étrangère, la règle de l'unanimité demeure. De même pour toutes les questions sociales et fiscales.

En outre, le texte est conçu pour rendre quasi impossible toute évolution ultérieure. Il faudra une nouvelle « convention », un projet qui fasse l'unanimité et, de nouveau, une ratification unanime. De même les « coopérations » renforcées et volontaires seront très étroitement encadrées, soumises au bon vouloir de ceux qui refusent toute coopération renforcée.

L'ALLEMAGNE ACCROÎT SON EMPRISE.

Quant au fonctionnement, il n'y a pas de bouleversement. Avec le traité de Nice, la procédure de vote au Conseil était complexe, avec une pondération des voix. L'Espagne et la Pologne y étaient sur-représentés. C'est ce qui explique l'opposition de ces deux pays au projet de Giscard introduisant un système simplifié de vote à la double majorité : une décision est prise par 50% des membres regroupant au moins 60% de la population. A l'issue des dernières tractations, les seuils sont portés à 55% et 65%, ce qui facilite la constitution de minorités de blocage comme le demandait la Pologne.

La modification essentielle porte sur la place de l'Allemagne (et de la France) relativement aux autres pays. A Nice, l'Allemagne avait obtenu 29 voix au

Conseil, soit 9% , alors que sa population représente plus de 18% de la population de l'Union. Avec le nouveau traité, elle obtient 18,2% des droits de vote, ce qui double son poids. La France progresse, mais dans une moindre mesure, ayant un peu plus de 13% des droits de vote. L'écart entre les deux pays s'accroît. Enfin, le poids du Parlement est très légèrement renforcé selon les vœux allemands puisque ce Parlement pourra exiger que le Président de la Commission choisi par les chefs d'État corresponde à la majorité élue. Et c'est le Parlement qui accordera ou refusera sa confiance à une commission dont chaque membre sera, de toute façon, désigné librement par les gouvernements. Reste à faire ratifier ce projet de traité constitutionnel par vingt-cinq pays. Et en attendant, les rivalités se poursuivent.

NOUVEAUX HEURTS SUR LE PACTE DE STABILITÉ.

Le 13 juillet 2004, la Cour de justice européenne rend son avis sur le conflit qui avait mis aux prises la Commission et le Conseil des ministres des finances, ce dernier ayant annulé la procédure qui allait s'engager contre l'Allemagne.

Formellement, le Cour donne raison à la Commission. Le conseil n'avait pas le droit de « geler » une procédure...Mais ensuite, cette même Cour explique qu'il suffisait à ce Conseil des ministres de ne pas adopter les recommandations de la Commission pour que celles-ci soient suspendues. Autrement dit : l'Allemagne et la France pouvaient continuer à avoir des déficits excessifs, mais auraient dû accepter que la Commission émette un projet de recommandation. Rappelons que le Portugal, en novembre 2002, avait lui, bien reçu une recommandation en bonne et due forme et que le premier ministre portugais, Barroso, avait exécuté ces recommandations : les mesures budgétaires prises furent si brutales que trois ans plus tard, le gouvernement était balayé par les élections et qu'une majorité absolue de députés du PS était élue.

C'est également en juillet 2004 que la Commission reprend l'initiative sur la question du budget européen pour les années 2007 à 2013. Elle rejette l'exigence formulée en décembre à l'initiative de l'Allemagne et de la France – à laquelle s'était ralliée l'Angleterre – de bloquer le budget alors que dix nouveaux pays, économiquement arriérés intégraient l'Union. Elle demande que ce budget s'élève à 1,14% du PIB

européen au lieu de 1% afin que ces pays puissent bénéficier de subventions réelles. Mais la commission entreprend en même temps d'isoler le gouvernement anglais des pays auxquels il s'était rallié : elle exige qu'il soit mis fin au système que Thatcher avait imposé en son temps et qui lui permettait de récupérer sous forme de subvention européennes m'essentiel de sa contribution. De ce fait, la contribution britannique est très nettement inférieure à celle de l'Allemagne.

Ainsi l'Allemagne et la France verraient leur contribution légèrement réduite. Tony Blair, vraisemblablement paye ici, son opération coup de poignard contre le traité. Au sein de cette commission encore présidée par Romano Prodi, la commissaire allemande au budget est soutenue par la totalité des autres commissaires sauf les deux britanniques. Colère à Londres contre cette proposition.

Significatif de ces nouveaux équilibres et alliances toujours instables : le 18 juin, le bloc social-démocrate au Parlement passe un accord avec le principal bloc bourgeois, le PPE, lequel abandonne pour un temps, l'alliance avec le second bloc bourgeois ADLE. Les Sociaux-démocrates et le PPE se partageront les cinq années de présidence au Parlement. L'Espagnol Josep Borrell, membre du PSOE, commence donc son mandat de deux années et demi. L'autre bloc bourgeois et le groupe Vert s'indignent d'un accord « contre-nature », ce qui ne manque pas d'ironie de leur part. Mais ce qui fonde ces alliances qui se font et se défont, ce sont les

États dominant l'Union européenne et non pas des critères de classe.

La bataille se déplace alors très vite sur la question de la Commission qui doit être renouvelée après les élections européennes de juin.

MISE EN PLACE DE LA COMMISSION BARROSO.

La mandat de Romano Prodi venant à échéance, le couple franco-allemand propose d'abord, pour présider la commission, la candidature du premier ministre Belge Guy Verhofstadt. Le gouvernement anglais y met son veto car ce candidat avait mené bataille contre l'intervention militaire en Irak. Finalement après nombre de tractations, c'est le Portugais Barroso, premier ministre déchu au Portugal mis en avant par Londres qui est désigné Président de la Commission européenne.

En août, il compose la Commission en répartissant les responsabilités entre les commissaires que lui fournissent chaque gouvernement. La France et l'Allemagne obtiennent deux des cinq vice-présidences, mais n'ont pas les postes réclamés. Le commissaire allemand obtient l'industrie au lieu d'un super-portefeuille de l'économie. Le Français Jacques Barrot doit se contenter des transports. Les postes stratégiques recherchés par les gouvernements sont réservés à des

Commissaires politiquement proches de Barroso et partisans d'une concurrence la plus brutale qui soit. Globalement, la composition politique de cette commission qui représente le gouvernement est proche de la précédente, car les élections européennes n'ont guère modifié les choses. Ainsi, l'Irlandais Charlie Mac Creevy, anti-keynésien notoire, remplace Bolkestein pour les marchés intérieurs et les services.

L'inflexion porte sur les équilibres entre grandes puissances au sein de la Commission. À l'évidence Barroso cherche à diminuer l'influence de l'Allemagne et de la France au profit de pays qui exigent une Union qui soit la moins intégrée possible. Jean Louis Boulanger, député UDF, est de ceux qui s'inquiètent de ce nouvel équilibre: « *le couple franco-allemand mis au piquet, c'est grave* ». Et il annonce qu'il est « *très tenté de refuser la confiance* ». Une nouvelle bataille se prépare.

LA COMMISSION BARROSO MISE EN ECHEC

C'est le 27 octobre que la Commission Barroso doit être investie par le Parlement. Pour Barroso, ce ne doit être qu'une simple procédure. Auparavant, chaque commissaire est auditionné par le Parlement. C'est ainsi que le 6 octobre, le très démocrate-chrétien Rocco Buttiglione, le commissaire italien connu pour ses liens étroits avec le Vatican, un proche du pape qui a contribué à la rédaction de plusieurs encycliques, est interrogé sur quelques unes de ses positions: il a combattu dans les années 70 contre le droit au divorce; il y a peu encore, il a fait quelques déclarations tapageuses contre l'homosexualité et, à propos des femmes, il a expliqué: « *la famille existe pour permettre à la femme de faire des enfants et d'être protégée par un mâle* ». Ministre de Berlusconi, il a proposé de renforcer le financement des écoles privées.

Tout ceci est parfaitement en accord avec le traité constitutionnel qui invente un « droit au mariage » mais ne reconnaît pas le droit au divorce pour tous les habitants de l'Union, ni davantage le droit à la contraception ou à l'avortement. Pourtant la commission décide d'engager les hostilités sur ce cas, ainsi que contre deux autres commissaires, l'un pour incompetence (le commissaire hongrois), l'autre pour malversations financières..

S'attaquer à un personnage aussi caricatural est un moyen de rassembler une partie du Parlement. Mais l'objectif est de mettre en difficulté Barroso et ceux qui

le soutiennent. La mêlée est d'abord confuse, d'autant que tous les chefs de gouvernement, Schröder inclus, font mine de soutenir Barroso qui ne veut rien céder. Barroso a le soutien du principal groupe bourgeois, et reçoit celui du Vatican qui s'indigne des « *nouvelles Inquisitions (sic) pleines d'argent et d'arrogance* » hostiles « *à tout ce qui est chrétien* ». Il décide de passer en force. Mal lui en prend. Le 27 octobre, il apparaît que la majorité des parlementaires est décidée à censurer la commission. Barroso doit jeter l'éponge. Il demande « *plus de temps pour réfléchir* »... L'échec est sévère. Pour les Échos, « *c'est une victoire importante du parlement* ».

Non seulement Barroso doit réorganiser sa commission, mais Berlusconi est contraint de retirer Buttiglione et de désigner un autre commissaire, ce à quoi il n'est juridiquement pas obligé. Mais les rapports de force ont prévalu. Dans la foulée, deux autres gouvernements, dont le Hongrois, doivent remplacer leur commissaire.

En réalité, ce n'est pas à proprement parler une victoire du parlement, qui n'a pas de réels pouvoirs, ni d'une victoire contre le principal bloc bourgeois du PPE: une partie des députés de ce groupe a refusé de soutenir Barroso.. C'est bien plutôt une leçon infligée à Barroso par l'Allemagne et ses alliés qui ont utilisé le Parlement pour montrer où étaient les vrais rapports de force; la commission modifiée est alors agréée. Les relations conflictuelles se poursuivent.

UNE ALLIANCE CONFLICTUELLE D'ÉTATS RIVAUX.

En effet, non seulement l'Union est composée d'États rivaux et inégaux, mais les statuts sont différents au sein de l'Union. L'existence de l'euro est désormais un facteur décisif. Or plusieurs pays, dont le Royaume-Uni, refusent de rejoindre la zone euro.

Quant aux dix nouveaux membres, qui devront adopter l'euro, ils doivent au préalable intégrer un dispositif transitoire, un serpent monétaire bis appelé MCE 2. Et entre ces pays, les situations sont nettement différentes. Trois pays ont intégré ce serpent monétaire dès juin 2004 (Slovénie, Lituanie et Estonie), d'autres renvoient à plus tard cette intégration. Le mécanisme est en effet contraignant, et impose une brutale discipline fiscale, de nouvelles attaques contre les travailleurs. Or en Pologne, le taux de chômage officiel dépasse 19%, et en République Tchèque, le déficit budgétaire atteint 6% .

L'élargissement à de nouveaux pays, en particulier à la Turquie, est aussi une source de désaccord entre les États et à l'intérieur de ceux-ci. Ce désaccord traverse notamment les bourgeoisies allemande et française, et leurs partis. Il recoupe le débat entre partisans d'une Union réduite à un simple marché ouvert et partisans d'une discipline plus étroite, d'une Union davantage intégrée. En décembre 2004, il est finalement décidé de renvoyer à plus tard l'ouverture de négociations avec la Turquie. De même avec la Croatie.

Le caractère conflictuel de ces relations est exacerbé par les difficultés économiques. En Allemagne, en dépit des coups qui ont déjà été portés au pouvoir d'achat et aux acquis sociaux, le coût de la force de travail est insupportable au capitalisme allemand. Et le déficit budgétaire, déjà excessif selon les critères de Maastricht,

menace d'exploser avec une croissance économique insuffisante. En décembre 2004, Chirac et Schröder s'étaient mis d'accord pour un assouplissement du Pacte de stabilité. Depuis plusieurs mois, les tractations se poursuivent pour tenter de trouver un accord entre les membres de l'Eurogroupe. Nombre de pays refusent tout assouplissement, de même le président de la banque centrale, Trichet, et le président de l'Eurogroupe : car une réforme du pacte fragiliserait l'euro. Mais de toute façon, chacun des protagonistes a encore en mémoire les propos du ministre allemand des Finances, Hans Eichel, le 25 novembre 2003 : *« Mais le pacte n'a jamais été conçu pour s'appliquer à l'Allemagne ! »*

Et début avril, l'Allemagne et la France obtiennent le répit demandé, jusqu'à la présentation de leur budget 2006. Les pays moins puissants n'ont pas le droit aux mêmes faveurs, et les moyens de pression ne manquent pas. Ainsi, à l'automne 2004, on a découvert, ou fait mine de découvrir, que les données statistiques fournies par la Grèce concernant ses finances publiques, étaient fausses depuis plusieurs années: le déficit n'aurait pas été de 1,5 ou 1,7% mais de 3,7% en 2002-2003 et de 5,3% en 2004 (le chiffre définitif sera de 6,1% pour 2004). On laissa même entendre que la Grèce n'aurait jamais dû intégrer la zone euro... Aussitôt, la sanction s'abattit sur ce misérable : une procédure de « déficit excessif » est ouverte en février.

Il en résulte des mesures d'une rare brutalité prises par le gouvernement grec, si brutales qu'en avril 2004, la Commission salue ces mesures « courageuses » en suspendant la procédure engagée.

LA LUTTE DES CLASSES DEMEURE LE MOTEUR DE L'HISTOIRE.

Puis la Commission tourne immédiatement son regard vers l'état des comptes italiens. En effet, l'Office statistique européen a refusé de valider les comptes italiens qui affichent un déficit prétendument limité à 3%. Et on annonce qu'en juin commencera la procédure contre l'Italie. La crise politique se développe aussitôt en Italie. Elle s'inscrit dans la continuité des puissantes mobilisations ouvrières qui se sont dressées contre ce gouvernement et qui se sont traduites, lors des dernières élections municipales et régionales, par une sévère défaite des partis constituant la coalition de Berlusconi.

Car en Italie comme dans les autres pays, la lutte des classes demeure le moteur de l'Histoire. Si la bourgeoisie italienne se déchire sur la question du respect des critères de Maastricht et des règles de l'Union européenne – déchirements qui se répercutent au sein du gouvernement Berlusconi – c'est parce qu'elle est confrontée à un prolétariat puissant. Depuis le printemps 2002, il y a eu de très puissantes manifestations et d'importantes grèves (à Fiat) et grèves générales. Aux élections européennes de juin 2004, le

parti de Berlusconi a subi une sévère défaite et début avril 2005, aux élections régionales, la débâcle est totale. Finalement, Berlusconi démissionne à la suite de déflections dans son gouvernement, puis constitue un second gouvernement dont l'avenir est incertain.

En réalité, en Italie comme dans d'autres pays, si un gouvernement aussi déchiré que l'est celui de Berlusconi peut rester au pouvoir, c'est parce que les dirigeants des partis ouvriers refusent d'engager le combat pour chasser le gouvernement.

Mais le gouvernement italien n'en est pas moins affaibli, à l'image d'une bourgeoisie déchirée dont une partie majeure est prête à se rallier à une Union européenne aux conditions allemandes.

Et si la bourgeoisie allemande sait faire preuve de patience, à l'égard de l'Italie comme à l'égard d'autres pays, elle a aussi une longue « mémoire » et sait attendre le moment nécessaire pour utiliser « arguments » et moyens de pression.

Mais elle n'est pas toute puissante. Non seulement parce que chacune des autres bourgeoisies rivales conserve son propre État pour assurer la défense de ses intérêts mais parce que la bourgeoisie allemande est elle-même prise en étau entre deux forces décisives: l'impérialisme américain, impérialisme dominant à l'échelle mondiale et dont les moyens de pression sont grands en Europe, et d'autre part le prolétariat allemand qui, aussi handicapé soit-il par la politique de ses organisations, du SPD, de ses dirigeants syndicaux, et par l'absence de parti révolutionnaire, n'en demeure pas moins le plus puissant prolétariat d'Europe (voir l'article sur l'Allemagne dans le CPS n° 98).

En Allemagne comme dans les autres pays d'Europe, les prolétariats sont et seront contraints, en défense de leurs acquis, à intervenir dans cette situation de crise, cherchant à s'ouvrir – dans la confusion faite de parti ouvrier révolutionnaire - une issue qui leur soit propre : c'est ainsi qu'en Espagne, la mobilisation massive contre la guerre en Irak a été en même temps une mobilisation pour la démission d'Aznar.

Ces mobilisations des prolétariats sont des facteurs qui agissent sur la crise des bourgeoisies.

POUR LE GOUVERNEMENT OUVRIER, POUR LES ÉTATS-UNIS SOCIALISTES D'EUROPE

L'Union européenne ne peut masquer la contradiction fondamentale, celle entre le capital et le travail. Conçue par et pour les différentes bourgeoisies, s'appuyant sur les États bourgeois, leurs armées, leurs polices, leurs magistratures, l'Union européenne est un dispositif totalement bourgeois. De ce point de vue, tous les discours sur « l'Europe sociale » ne sont qu'une duperie. Organiquement, comme l'ensemble des États bourgeois, l'Union européenne se dresse contre les travailleurs. Ceux-ci ne peuvent donc avoir qu'un mot d'ordre : à bas l'Union européenne!

Mais cela, en soi, ne peut être une perspective : il ne s'agit en aucun cas, comme le font certains, d'engluer les travailleurs - au nom du combat contre l'Union européenne - dans la défense de l'État bourgeois français, de ses prérogatives.

Pour les travailleurs, il n'y a de véritable issue qu'en combattant pour une fédération européenne des États ouvriers, pour les « États Unis socialistes d'Europe ». Ce mot d'ordre a son corollaire : le combat pour détruire les États bourgeois. pour exproprier la bourgeoisie. Ce n'est que sur la base de la destruction des États bourgeois, de l'expropriation du capital, de la construction d'États ouvriers que peut être construite une fédération d'authentiques États ouvriers.

C'est sur cette perspective que, dans chaque pays, doivent être avancés des mots d'ordre qui permettent à la classe ouvrière de réaliser son unité en combattant pour résoudre la question du pouvoir : gouvernement des organisations ouvrières seules, sans ministre des partis bourgeois (ainsi en Espagne : gouvernement du seul PSOE rompant avec la monarchie héritée du franquisme ; de même en Allemagne : Front unique contre le gouvernement Schröder, gouvernement du seul SPD, rupture des coalitions régionales constituées avec la CDU etc....).

Ces gouvernements ne seraient pas pour autant de véritables gouvernements ouvriers, si tant est qu'ils se constituent, mais de tels mots d'ordre ouvrent une issue politique à la classe ouvrière en lui permettant de rassembler ses forces, unies, pour mettre à bas l'État bourgeois.

De tels combats, une telle perspective, impliquent bien évidemment que soit résolue la question décisive : celle du Parti ouvrier révolutionnaire, de l'Internationale ouvrière révolutionnaire, instruments sans lesquels la classe ouvrière ne peut prendre ni garder le pouvoir.